

*conseils et formations
agricoles*

NOM : Prénom :

agissant au nom de (1) :

Adresse

CP Ville

Tel Port

Fax Email

Numéro SIRET

Informations complémentaires pour la réalisation de la prestation :

(1) Société, GAEC, EARL, SCEA

Passer commande auprès de la Chambre d'Agriculture de Lot et Garonne pour la réalisation de la prestation :

**PCAE Dispositif PLAN VEGETAL ENVIRONNEMENT (PVE)
et suivi administratif du dossier**
Voir le contenu et les conditions tarifaires au verso

Modalités de paiement : Le tableau suivant détaille le coût : **cocher la case retenue**

PCAE - PVE jusqu'au dépôt du dossier et demande versement de la subvention	MONTANT HT dont 100 € (montage administratif du dossier) non éligibles à la subvention par la Région	TVA	TOTAL TTC	MONTANT SUBVENTION 30 % versée par les financeurs à l'agriculteur sur présentation de la facture acquittée
<input type="checkbox"/> INVESTISSEMENTS éligibles SUPERIEURS A 6 000 €	715 €	143 €	858 €	184,50 €
<input type="checkbox"/> INVESTISSEMENTS éligibles INFERIEURS A 6 000 €	410 €	82 €	492 €	93 €
<input type="checkbox"/> BIO	225 €	45 €	270 €	

Si l'agriculteur donne suite au dossier plus d'un an après la réalisation du diagnostic, le tarif en vigueur au moment du dépôt du dossier sera appliqué.

Si l'agriculteur ne donne pas suite au dossier dans un délai d'un an après la réalisation du diagnostic, il lui sera facturé un forfait de 25 % du montant initial de la prestation choisie.

S'engage à payer la facture dès réception des travaux commandés.

Fait à le

Nom et qualité du signataire

Signature,

Document réalisé en 2 exemplaires dont 1 à destination du client

Partie réservée à la Chambre d'Agriculture

prestation vérifiée conforme par rapport aux exigences du bon de commande et terminée le

nom et visa du conseiller

Conditions générales de ventes disponible sur le GUIDE DES PRESTATIONS ou notre site internet: www.ca47.fr